



Avis de recrutement

COMMUNE DE SAINT-DENIS LES BOURG (Ain)

6010 habitants - situé à 1h de LYON et de GENEVE -
Au sein de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
(75 communes, 130 000 habitants)

RECRUTE

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} février 2023

- Filière sécurité
- Catégorie C
- Cadre d'emploi : agent de police municipal
- Grade : brigadier
- Définition générale du poste

Rattaché hiérarchiquement au Directeur du pôle technique, logistique, sécurité (TLS) et à son adjoint, l'agent de Police Municipale (PM) exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Il assure une relation de proximité avec la population. Rigoureux il sait s'organiser et se mettre à disposition des élus de la collectivité.

Sécurité et sûreté

- Veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique et prévenir en cas de non-respect de ceux-ci.
- Mettre en œuvre des actions de médiation et relever les infractions si besoin.
- Réaliser des enquêtes administratives et rédiger des rapports.
- Surveiller le respect des règles liées à la circulation et au stationnement.
- Assurer quotidiennement la sécurité des entrées et sorties des écoles.
- Participer à la sécurité des manifestations, des cérémonies et des pavoisements.
- Effectuer des patrouilles pédestres, à vélos ou en véhicule.
- Assurer le suivi du dispositif opération tranquillité vacances.
- Rédiger des procédures, documents administratifs, arrêtés de circulation permanent.
- Travailler en étroite collaboration avec les services de la ville et plus particulièrement les services techniques afin d'informer des anomalies de voirie constatées.
- Assurer un suivi régulier par secteur et établir un bilan annuel des activités de la Police Municipale.
- Gérer le dossier des animaux en ville (mise en fourrière, divagation, permis de détention de chien catégorisés)

Dépôt de plaintes et déclarations de sinistres

- Effectuer des dépôts de plaintes
- Rédiger des procès-verbaux, des documents et actes administratifs courants.
- Organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux et rapports.
- Effectuer le suivi de la gestion des sinistres avec les compagnies d'assurance (constatation, devis, réalisation et suivi).

Contrôle les autorisations d'urbanisme et l'occupation du domaine public

- Effectuer le contrôle réglementaire des permis et autorisation d'urbanisme en collaboration avec l'assistant(e) gestionnaire.
- Rédiger les arrêtés temporaires de circulation et permissions de voirie
- Contrôler les autorisations d'occupation du domaine public (respect des arrêtés temporaires de circulation et permissions de voirie par les pétitionnaires sur le domaine public).
- Constater les infractions au code de l'urbanisme

Participation citoyenne et relation PN

- Participer au réseau de participation citoyenne et aux réunions CISPD (Police nationale, polices municipales unité urbaine et bailleurs sociaux)
- Développer le lien avec la police nationale pour favoriser les échanges et les interventions sur la commune.
- Développer les liens avec les polices municipales de Bourg-en-Bresse, Péronnas et Viriat et être force de proposition dans le cadre du développement de la mutualisation.

Missions de logistique

- Gérer l'affichage communal dans les 7 panneaux de la commune
- Distribuer des supports de communication aux administrés (flyers, bulletin municipal...)

Profil du poste :

Expérience/Formation

- Expérience sur un poste similaire exigée
- Formation aux premiers secours souhaitée

Savoir être :

- Aptitude à la gestion des conflits et à la médiation
- Respect de la déontologie, sens du service public
- Bon relationnel, sens de la communication et capacité à travailler en équipe

Savoirs :

- Code de procédures pénales et fonctionnement des institutions judiciaires.
- Connaître la réglementation en vigueur ainsi que les procédures judiciaires et administratives : Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale en vigueur.

- **Spécificité du poste :**

- 39 h/ hebdomadaire, travail du lundi au vendredi.
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS

Les personnes intéressées par ce poste devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) au plus tard le 21 décembre 2022 à : Mairie Saint Denis-lès-Bourg – 1 Place de la Mairie – CS 30195 – 01005 BOURG-EN-BRESSE CEDEX ou recrutement@stdenislesbourg.fr